

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015**

À cette séance ordinaire tenue le 12<sup>e</sup> jour de janvier 2015 étaient présents, Mesdames les conseillères Danielle D. DuSablou et Stéphanie Dusablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Robert Lépine, Louis-Philippe Douville et Denis Naud tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00 par la prière.

2015-01-12-001

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablou  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2015-01-12-002

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2014**

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie des procès-verbaux mentionnés en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2014 et de la séance extraordinaire du 8 décembre 2014 soient acceptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

## **SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions des procès-verbaux du 8 décembre 2014.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions. Une question est posée relativement aux réparations effectuées sur les véhicules incendies. Monsieur le maire donne les explications.

2015-01-12-003

## **RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES**

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 12 janvier 2015 au montant de 134 609.98\$ et autorise le paiement des factures.

### **LISTE DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2014**

<b>#</b>	<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant</b>
1	Hydro-Québec	4 874.75 \$
2	Telus	1 569.55 \$
3	Xittel (internet)	91.93 \$
4	Shaw direct, coupole quilles, Loisirs	43.68 \$
5	Salaires nets des Élus, décembre	2 472.84 \$
6	Salaires nets des Employés, décembre	15 068.42 \$
7	Salaires nets des Pompiers, décembre, gardes, pratiques: sorties: Alarme Rapide Nord, Mâchoires de vie, et heures de formation 4 pompiers	4 389.31 \$
8	Ministère du Revenu du Québec, remise décembre	7 872.40 \$
9	Receveur Général du Canada, remise décembre	3 290.44 \$
10	REER, cotisations décembre	1 858.68 \$
11	Postes Canada, 300 timbres	278.52 \$
12	Info-Page, fréquence numérique, incendie	41.05 \$
13	Daniel Tessier, Loyer Local des jeunes, déc. 2ième vers.	400.00 \$

14	134619 Canada Inc.(Albert Tessier) contrat chemins d'hiver 1er versement saison 2014-15: 27283.94\$, Travaux 21-10 au 25-11: 4146.11\$, Travaux Route des Gervais: 5264.16\$	36 694.21 \$
15	Casse-Croûte Lulu, souper des fêtes bénévoles bibliothèque	156.07 \$
16	Marielle Thériault, Alexandre L. Matte, remb. Taxes cert. d'évaluateur, modification date d'entrée en vigueur	854.52 \$
17	Canadien National, entretien signaux sans barrières, novembre	550.00 \$
18	ProPlus, produits nettoyage Centre Paroissial, Loisirs	232.19 \$
19	Marché Alain Thibault. Mun. 316.78\$, Loisirs: 34.49\$	351.27 \$
20	Garage Pierre Tessier, réparation camion Dodge 93	649.08 \$
21	SCAR: Mun.: 985.87, Loisirs: 449.99\$	1 435.86 \$
22	Ange-Aimée Asselin, remb. Fact. Fournitures de bureau, bibliothèque	33.50 \$
23	Distribution Robert, produits centre paroissial, Loisirs	21.79 \$
24	Postes Canada, avis pour recherche fuite d'eau: 102.50\$, Éclaireur Janvier: 117.71, avis recherche fuite d'eau: 102.78\$	322.99 \$
25	Richard Équipement, papeterie et fournitures bureau: 260.34\$, ordinateur poste Carole: 1437.75\$	1 698.09 \$
26	BFT Bowling, huile pour allées quilles et souliers de quilles, Loisirs	735.84 \$
27	Électro-Paul, sécuriser fils sur lampadaire Rte Guilbault	85.08 \$
28	FQM Dicom:44.82\$, Inscription dir. Gén. formation Web: 57.49\$	102.31 \$
29	Entreprises A. Massicotte, réparation lumières de rues	747.92 \$
30	MRC Portneuf, hon. Prof. Travaux en urbanisme et géomatique 2014	3 625.09 \$
31	Noël du Pauvre, don	100.00 \$
32	Commission Scolaire de Portneuf, paniers de Noël École secondaire St-Marc	100.00 \$
33	Ferme du Rapide Sud, nettoyage emprise Rte Jean Toutant	1 517.67 \$
34	Danielle Duchesneau, frais déplac. Sept. Oct. 170km à 0.40	68.00 \$
35	SNC Lavalin, hon. Prof. plan d'ensemble pour balancement, rinçage réseau aqueduc 2ième vers, Réf: Résol: 2014-04-14-080: 6185.66\$, Hon. Prof. Ass. Technique barrage, réf: Résol: 2013-09-09-165: 1121.01\$	7 306.67 \$
36	Aréo Feu, vêtements, pièces et accessoires, incendie	2 730.70 \$
37	Imprimerie Germain, papeterie et copies Éclaireur	613.40 \$
38	Biolab, analyses d'eau	233.71 \$
39	Croix Bleue, ass. Groupe janvier 2015	3 090.20 \$
40	Martin & Lévesque, vêtements incendie	72.20 \$

41	Michel Ross, frais déplac. 6-07 au 20-12, 285km à 0.40	114.00 \$
42	Spectralite/SignoPlus, panneau signalisation	123.37 \$
43	Buffet du Rapide, souper des fêtes 12 déc.	802.00 \$
44	Lise Brochu, 200 pochettes de presse	460.00 \$
45	LCS Inc. Recherche fuite d'eau chaque côté Rivière Ste-Anne	957.17 \$
46	Godin Station-Service, essence Mun.: 467.16\$, Loisirs: 47.00\$, Inc.: 40.00\$	554.16 \$
47	Ville Donnacona, facturation cour municipale, novembre	330.00 \$
48	PG. Installation et configuration au système comptable nouvel ordinateur poste Carole: 352.11\$, papeterie (comptes de taxes et reçus): 518.45\$	870.56 \$
49	Ico Technologies, contrat support annuel Target, année 2015, incendie	117.98 \$
50	MCM Environnement, hon. Prof. Mesures et analyses de boues usine d'eau potable, réf: Résol: 2014-10-14-221	2 215.31 \$
51	Énergies Sonic, huile à chauffage: Mun.: 1259.90\$, caserne Incendie: 572.97\$	1 832.87 \$
52	Centre Mécanique AGH.entretien et réparation camions incendie	1 093.69 \$
53	Scadalliance, fourniture et installation et mise en service d'un système lecture de niveau barrage Niagarette, Réf: Résol: 2014-12-08-291	7 329.68 \$
54	Julie-Anne Perreault, cours multifit session automne 2014, Loisirs	360.00 \$
55	Francis Allard, frais déplacements pour formation pompier 448km à 0.40, Incendie	179.20 \$
56	Mathieu Champagne, frais déplacements pour formation pompier, 784 km. À 0.40, incendie	313.60 \$
57	Francis Lebel, frais déplacements pour formation pompier, 1064 km à 0.40. incendie	425.60 \$
58	Guy Villeneuve, frais déplacements pour formation pompier, 336 km à 0.40, incendie	134.40 \$
59	Garage Conrad Audet, café et collations lors du feu garage 21 décembre, incendie: 27.66\$, Essence: Mun.: 374.03\$, Incendie: 15.00\$	416.69 \$
60	Ville de Portneuf, formation 4 pompiers, incendie	4 997.00 \$
61	CTM, réparation et pièces pour radios, incendie	70.71 \$
62	Ville St-Marc, entraide pour feu, garage Rue Notre-Dame 21 déc. Incendie	2 840.28 \$
63	Jonathan Tessier, remb. Fact. Korvette et Ressourcerie: 42.52\$ pour Local des Jeunes, frais déplacements: 2 oct. au 12 décembre, Loisirs: 92.80\$	135.32 \$
64	Réal Huot Inc. Pièces aqueduc réserve	615.12 \$
65	Isabelle Gaudet, remb. Fact. activité Fête Noël 21 décembre, Loisirs	881.20 \$

66	Vohl Inc., pièces pour réseau aqueduc	60.14 \$
----	---------------------------------------	----------

**TOTAL DU MOIS: 134 609.98 \$**

Municipalité:	112 046.83 \$
Loisirs:	3 614.92 \$
Incendie:	18 289.14 \$
Local des Jeunes	659.09 \$

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce douzième jour de janvier 2015.

René Savard,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**RAPPORT DES RESPONSABLES**

L'ensemble des membres du Conseil souhaitent une bonne année aux personnes présentes.

M. Louis-Philippe Douville s'enquiert de l'entretien des trottoirs.

Mme Danielle D. Dusablon tient à souligner la qualité du travail effectué par les bénévoles de la municipalité.

M. Robert Lépine nous informe de la tenue d'une journée porte ouverte au Gîte de l'Écureuil le 24 janvier prochain.

M. Dominic Tessier Perry nous dresse un bilan de la situation en regard de la fuite d'eau sur le réseau d'aqueduc du village. Par ailleurs, il nous entretient du dossier de la Commission scolaire de Portneuf. Mme Danielle D. DuSablou tient à souligner la qualité des interventions de monsieur le maire lors des assemblées publiques.

2015-01-12-004

**BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Le bordereau de correspondance est remis à chaque membre du conseil.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2015-01-12-005

**SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS POUR 2015**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de statuer sur les salaires et les avantages sociaux des employés pour 2015;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** les employés de la municipalité (incluant la préposée aux espaces verts, les préposés à la surveillance de la patinoire, les employés au Gîte de l'Écureuil et la brigadière scolaire) bénéficient d'une augmentation salariale de 2.0% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015;

ADOPTÉE

2015-01-12-006

**ADHÉSION À L'ADMQ POUR 2015**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de permettre au directeur général et secrétaire-trésorier d'être membre de cette association;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, adhère à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au coût 735.75\$ incluant l'abonnement annuel, l'assurance protection et les taxes pour 2015.

**D'IMPUTER** cette dépense aux postes budgétaires 02 13000 424 « Assurance cautionnement » pour un montant de 254.00\$ (sans taxe) et 02 13000 494 « Association et abonnement » pour un montant de 481.75\$ (taxes incluses).

ADOPTÉE

2015-01-12-007

**AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ASSISTER AUX FORMATIONS**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de permettre au directeur général et secrétaire-trésorier d'assister à différentes formations offertes en lien avec son emploi;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, est autorisé à s'inscrire aux formations offertes en 2015 en lien avec ses fonctions.

**D'IMPUTER** ces dépenses au poste budgétaire 02 13000 454 « Services de formation» pour un montant maximum de 1 000.00\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2015-01-12-008

**TAUX HORAIRE DES POMPIERS POUR 2015**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de statuer sur les taux horaire des pompiers pour 2015;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** les taux horaires des pompiers pour 2015 soient les suivants :

Rémunération de base	54.93\$/forfait
Quatrième heure et les suivantes	18.31\$/heure
Pratique	13,26\$/heure
Prévention	13,26\$/heure
Formation	10,61\$/heure

**DE** profiter de l'occasion pour souligner la qualité du travail accompli par les pompiers.

ADOPTÉE

2015-01-12-009

**MISE À JOUR DE LA LISTE DES EFFECTIFS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**CONSIDÉRANT** qu'une mise à jour des effectifs du Service de sécurité incendie est nécessaire à la suite du départ et de l'arrivée de nouveaux pompiers;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la liste des effectifs du Service de sécurité incendie soit la suivante pour 2015 :

Allard Francis	Laplante Jonathan
Allard Sylvain	Lebel Francis
Audet Tim	Lortie Steve
Auger Patrick	Marcotte Steeve
Beaudoin Raymond	Naud Vital
Boutin Martin	Pons Julien (en probation)
Carpentier Gilles	Rivard Alain
Champagne Mathieu	Tessier Guillaume
Denis Martin	Tessier Samuel
Germain Charles-Antony	Trottier Michel
Grondin David	Villeneuve Guy

ADOPTÉE

2015-01-12-010

**PROJET DE REGROUPEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES**

**CONSIDÉRANT** que le MELS a déposé un projet de nouvelle carte territoriale des commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale;

**CONSIDÉRANT** que les commissions scolaires des Découvreurs, de la Capitale et de Portneuf sont en profond désaccord avec la carte proposée par le MELS;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire de Portneuf doit régler, avant tout autre chose, les questions du préscolaire, du présecondaire et du point de service dédié à l'école aux adultes de Saint-Casimir, dans le secteur ouest de Portneuf;

**CONSIDÉRANT** que plus la situation évolue, plus il y a d'éléments qui incitent à réfléchir à un autre découpage de zonage avec le milieu rural limitrophe;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Casimir demande à la commission scolaire de Portneuf le statu quo en ce qui regarde la nouvelle carte territoriale des commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale, le temps de régler les problématiques décrites ci-avant.

ADOPTÉE

2015-01-12-011

**AUTORISATION POUR LA DESTRUCTION DE DOCUMENTS**

**CONSIDÉRANT** la liste des documents à détruire en date du mois de janvier 2015;

**EN CONSÉQUENCE;**



**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal autorise la destruction des documents suivants :

#	Titre du document
1	Factures 2004
2	Feuille de temps 2011
3	Factures 2007 (autoroute 40)
4	Factures 2008
5	Reçus de taxes 2008
6	Registre comptables et financiers : rapports mensuels (analyse comptes à recevoir, journal des revenus, des encaissements)
7	Registre comptables et financiers : journal des déboursés et journal des achats
8	Facturation diverses 2008
9	Compensations MAPAQ 2008 Compensations Gouvernementales 2008
10	Documents préparatoires budget 2007
11	Bordereaux dépôts 20-11-07 au 22-10-08
12	Chèques et relevés de caisse 2008
13	Subvention accordée aide financière Marché Thibault
14	Revenus : quilles, ski de fond 2008
15	Revenus : droits de mutations 2008 (facturation et reçus émis)
16	Fiscalité : Rapport TPS-TVQ 2008
17	Subvention reçue MTQ (amélioration réseau routier local)
18	Documents préparatoires Budget 2008
19	Comptes de taxes 2007 et 2008
20	Paies T-4, 2008 (renseignements nominatifs)
21	Administration de la paie : Dépôts salaires, rapports hebdomadaires : 2008
22	Opérations bancaires : Conciliations bancaires 2008
23	Registre des chèques émis 2008
24	Registre comptables 2008 : rapports mensuels
25	Registre comptables 2008 : rapport modules fournisseurs
26	Bordereau de dépôts bancaires 21-06-2004 au 13-10-2005, AQPM
27	Chèques #0879 à #0963, du 30-09-05 au 30-05-06 AQPM
28	Relevés de comptes Caisse Pop. 2005, et du 1-01 au 31-08-2006
29	<b>ÉLECTIONS 2009 :</b> Listes électorales (copies), Avis de conformité de la liste :

	Recensement des votes :
30	<b>ÉLECTIONS 2011 :</b> Procurations, Identifications bureaux de vote, Serments nécessaires au déroulement, Instructions sur la façon de voter, Attestations de l'identité de l'électeur
31	<b>ÉLECTIONS 2011 :</b> Feuilles de compilations, Souches, Bulletins conservés, rejetés, détériorés ou annulés, non servis
32	Registres comptables 2006

ADOPTÉE

2015-01-12-012

**ENGAGEMENT DES PRÉPOSÉS POUR LA SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS HIVERNALES AU CENTRE RÉCRÉATIF**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil sont d'avis qu'une surveillance doit être exercée au Centre récréatif lorsque celui-ci est ouvert au public;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** Monsieur Jean-Philippe Douville-Trottier et Madame Sandrine Bolduc-Marquis (en support en cas d'absence de M. Douville-Trottier) soient engagés à titre de préposés pour la surveillance des activités hivernales au Centre récréatif pour un maximum de 8 semaines débutant le 15 janvier 2015 à raison de 4 jours par semaine (4 heures par jour) au taux horaire de 10.56\$/heure plus de 4% pour les vacances;

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 02 70131 451 « Surveillance de la patinoire ».

ADOPTÉE

2015-01-12-013

**GUIDE TOURISTIQUE DE PORTNEUF**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil sont favorables à acheter un espace publicitaire dans ce guide;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la municipalité de Saint-Casimir achète une demi-page de publicité dans le Guide touristique de Portneuf 2015 au montant de 645\$ (plus taxes);

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 02 62100 345 « Promotion industrielle et touristique ».

ADOPTÉE

2015-01-12-014

**RÉGULARISATION DE L'EMPRISE DE LA RUE TESSIER EST /  
LOT 4 118 677**

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de la rénovation cadastrale il s'avère qu'une partie de la résidence située sur le lot 3 928 595 du cadastre du Québec empiète sur l'emprise de la rue Tessier Est;

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil sont favorables à régulariser cette situation en reconnaissant une largeur moindre que celle prévue au procès-verbal du Grand Voyer qui serait théoriquement de 11,70 mètres;

**CONSIDÉRANT** que la rénovation cadastrale indique, pour la rue Tessier Est (lot 4 118 677 du cadastre du Québec), une largeur moyenne de  $\pm 8,5$  mètres ce qui est nettement moindre que 11,70 mètres;

**CONSIDÉRANT** que les dispositions de l'article 247 de la Loi sur les compétences municipales accordent à une municipalité le pouvoir discrétionnaire suivant : « Les chemins municipaux existant le 2 novembre 1871 peuvent conserver la largeur qu'ils ont le 17 juin 2004, bien que cette largeur soit moindre que celle requise par la loi en vertu de laquelle ces chemins ont été établis.»;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** la rue Tessier Est a une largeur moindre que celle prévue en théorie et que la largeur indiquée au plan du cadastre du Québec pour le lot 4 118 677, à la date de la résolution, est celle que la municipalité entend donner à cette rue et que toute(s) portion(s) de chemin qui aurait existée autrefois au nord-ouest et au sud-est des limites cadastrales du lot 4 118 677 est ou sont fermée(s).

**QUE** le maire, Monsieur Dominic Tessier Perry et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur René Savard, soient autorisés à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE

2015-01-12-015

**CESSION DE DROITS SUR LE LOT 3 928 595 DU CADASTRE DU  
QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil sont favorables à régulariser la situation entourant le lot 3 928 595 du cadastre du Québec;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablón

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** la Municipalité de Saint-Casimir autorise la cession de tous les droits qu'elle pourrait avoir à l'intérieur des limites cadastrales du lot 3 928 595 du cadastre du Québec, propriété de monsieur Étienne Tessier.

**QUE** le maire, Monsieur Dominic Tessier Perry et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur René Savard, soient autorisés à signer tous les documents relatifs à ce dossier y compris l'acte de vente à intervenir entre monsieur Étienne Tessier et le ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

2015-01-12-016

**REMPLACEMENT DU LAMPADAIRE À L'ENTRÉE DU VILLAGE**

**CONSIDÉRANT** que ce lampadaire doit être remplacé à la suite de l'accident survenu à la fin de mois de novembre 2014;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité pourra réclamer le coût total de remplacement à l'assureur de l'automobiliste impliqué dans cet accident;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la municipalité de Saint-Casimir achète de la compagnie Philips un lampadaire identique à celui qui était en place au montant de 2 675.00\$ plus taxes et ce, tel que décrit dans leur soumission 57051-3 du 4 décembre 2014.

**DE** réclamer ce montant à l'assureur de l'automobiliste impliqué dans cet accident ainsi que tous les autres frais inhérents à cet événement.

ADOPTÉE

2015-01-12-017

**ANNULATION DE LA FACTURE NUMÉRO 22 POUR LES VOLUMES DE LA BIBLIOTHÈQUE / MUNICIPALITÉ DE SAINT-THURIBE**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Thuribe refuse de payer sa quote-part pour l'achat de volume dédié à la collection locale de la Bibliothèque Jean-Charles-Magnan (résolution 2014-07-685);

**CONSIDÉRANT** que sur cette prémisses la municipalité de Saint-Thuribe a mis fin à l'entente relative à la Bibliothèque Jean-Charles-Magnan (résolution 2014-11-770);

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon

**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'ANNULER** la facture numéro 22 au montant de 1 237.50 adressée à la municipalité de Saint-Thuribe.

ADOPTÉE

2015-01-12-018

**DEMANDE POUR UNE ENTRÉE D'EAU PERMANENTE / CENTRE D'ENGRAIS PORTNEUF-MAURICIE**

**CONSIDÉRANT** que ce centre est desservi actuellement par une entrée d'eau temporaire et saisonnière;

**CONSIDÉRANT** que ce centre est maintenant ouvert pratiquement à l'année et qu'une requête a été reçue le 16 décembre dernier à l'effet d'effectuer les travaux pour une entrée d'eau permanente;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la municipalité de Saint-Casimir procède à l'installation d'une entrée d'eau permanente au Centre d'engrais Portneuf-Mauricie au printemps 2015;

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 02 41310 521 « Entretien du réseau AQPM ».

ADOPTÉE

2015-01-12-019

**MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER / CONCEPTION D'UN DEVIS POUR L'ACQUISITION D'UN TRACTEUR USAGÉ**

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil sont d'avis que le tracteur actuel doit être remplacé;

**CONSIDÉRANT** qu'un devis doit être élaboré pour procéder à l'acquisition d'un nouveau tracteur;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la municipalité de Saint-Casimir mandate le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, afin d'élaborer un devis pour l'acquisition d'un tracteur usagé.

ADOPTÉE

2015-01-12-020

**AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER À PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC DANS LE CADRE DE LA MISE AUX NORMES DU RÉSEAU D'AQUEDUC DU PIED DE LA MONTAGNE**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité souhaite procéder à la mise aux normes du réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne;

**CONSIDÉRANT** qu'un appel d'offres public doit être lancé pour la réalisation d'une étude d'ingénierie préliminaire;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à procéder à un appel d'offres public;

**D'IMPUTER** cette dépense à la programmation de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2014-2018.

ADOPTÉE

2015-01-12-021

**MAINTIEN DU PRÉSECONDAIRE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES ET DU POINT DE SERVICE DÉDIÉ À L'ÉCOLE AUX ADULTES DE SAINT-CASIMIR**

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal de Saint-Casimir croit à l'importance d'offrir le présecondaire et l'école aux adultes à proximité de toutes les municipalités de l'Ouest de Portneuf;

**CONSIDÉRANT** qu'un déplacement des élèves répondant aux critères d'éligibilité à ces services n'est pas souhaitable;

**CONSIDÉRANT** que les nombreux élèves qui, à ce jour, ont bénéficié de ces services en connaissent sa nécessité;

**CONSIDÉRANT** que le transfert de ces services constituera un incitatif supplémentaire au décrochage scolaire dans l'Ouest de Portneuf;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal de Saint-Casimir comprend la problématique à laquelle doit faire face la Commission scolaire de Portneuf pour présenter un plan de redressement financier répondant aux exigences gouvernementales;

**CONSIDÉRANT** que la centralisation du service du présecondaire et de l'école aux adultes touche directement les services offerts aux élèves et est par le fait même inacceptable;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Stéphanie Dusablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine

## **ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le Conseil municipal de Saint-Casimir demande à la Commission scolaire de Portneuf de décréter un statu quo dans les services offerts, de remettre en perspective le but premier de sa mission; soit l'éducation, de trouver d'autres sources de financement et surtout de diminuer ses coûts d'opération;

ADOPTÉE

## **DIVERS**

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2015-01-12-022

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Denis Naud à 21h20.

René Savard,  
Directeur général et  
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier  
Maire